

VACANCES D'ÉTÉ 2012

Du Samedi 07 Juillet au Samedi 25 Août

Tarifs par personne - Semaine en pension complète, du samedi au samedi.

Tarif A : du samedi 07 au samedi 14 juillet et du samedi 18 au samedi 25 août

Tarif B : du samedi 14 juillet au samedi 18 août 2012

	Tarif A	Tarif B
Adultes	469 €	497 €
De 12 à 15 ans	420 €	448 €
De 6 à 11 ans	371 €	392 €
De 3 à 5 ans	329 €	343 €
Moins de 3 ans	217 €	238 €

Réductions

Du 07 au 14 juillet et du 18 au 25 août, - 20 % pour le 2ème enfant, - 40 % pour le 3ème enfant, -60 % pour le 4ème enfant et -80 % pour le 5ème enfant (d'une même famille).

Réduction de 3 % sur le montant réglé par chèques-vacances.

Le Relais accepte les chèques-vacances, les bons CAF et les participations des comités d'entreprises.

Fiche d'inscription

Nom		Prénom	
Adresse			
CP		Ville	
Téléphone	Mail	Mobile	

Dates du séjour. Avant toute inscription, contactez-nous pour connaître nos disponibilités.

Du	Au	soit	jours
----	----	------	-------

Composition de la Famille

Nom	Prénom	Sexe	Date de Naissance	Profession

Taxe de séjour : 0.60 €/personne/nuit. Frais de dossier : 40 € par famille

Règlement des frais de séjour

Je souscris l'assurance annulation assistance rapatriement (3% du prix du séjour)

Je ne souscris pas l'assurance annulation assistance rapatriement. J'accepte en cas d'annulation motivée ou non, de solder les sommes dues.

Je m'engage à verser dès réception de la lettre de confirmation, le montant correspondant à l'assurance annulation assistance rapatriement si je la souscris.

Je soussigné _____ reconnais avoir pris connaissance des conditions de séjour au Relais du Moulin Neuf et s'engage, avec sa famille, à les respecter.

Pour que mon inscription soit définitive, je joins, à ma fiche d'inscription, un premier versement de 450 € à titre d'arrhes englobant les frais de dossier. Je m'engage à verser le solde de mon séjour 30 jours avant mon arrivée au Relais, ainsi qu'un chèque de caution de 300 € qui sera détruit après vérification de l'état des chambres et des objets empruntés à l'accueil (boules et queues de billard, ballons, divers jeux...) et restitution des clés. En cas de problème, cette caution pourra être encaissée en tout ou en partie selon le montant du préjudice causé.

A _____ Le _____ Signature



Conditions de Séjour au Relais du Moulin Neuf

ACTIVITÉS - LOISIRS : Le Relais du Moulin Neuf vous propose de multiples activités libres ou encadrées, pour adultes, adolescents et enfants. Club bébé de 3 mois à 4 ans inclus, 5 demi-journées par semaine. Garde des enfants durant les déjeuners et dîners des parents (sauf les mercredi et samedi). Encadrement des activités en club pour les enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 12 ans : activités ludiques, manuelles, sportives, découvertes ... Club pour les 13 à 15 ans et 16 à 18 ans avec activités sportives, découvertes, balades, ateliers manuels, cabaret ... Les horaires des clubs et activités peuvent varier dans la semaine en fonction des activités adultes. Pour les adultes, un programme d'activités est proposé à la semaine (découverte de curiosités locales, animations sportives, soirées à thèmes ...). **Nous vous rappelons que toutes les activités pratiquées au Relais du Moulin Neuf sont sous la responsabilité de chacun.** Chaque mercredi, une journée familiale libre est prévue au programme avec déjeuner au Relais ou pique-nique fourni par le Relais (clubs fermés ce jour-là). **Activités comprises dans le prix du séjour (sans supplément)** : canoë, tir à l'arc, randonnées, tournois divers (tennis, pétanque, olympiades, football...), hammam et spa, activités manuelles, spectacles, aquagym, tai-chi. **Activités non comprises dans le prix du séjour** : quad, golf, équitation, ULM, paintball, karting.

EQUIPEMENTS DIVERS : Le centre de vacances met à votre disposition gratuitement des linge, kitchenettes équipées (machines à laver le linge, tables à repasser, plaques chauffantes, éviers, réfrigérateurs). La lessive n'est pas fournie.

LINGERIE : Les lits sont faits à l'arrivée. Les draps et le linge de toilette sont fournis par le Relais du Moulin Neuf. Les draps sont changés chaque fin de semaine. Un ménage complet de la chambre est effectué une fois en milieu de semaine sur demande. Ce jour-là le linge de toilette est changé.

ANIMAUX : Ils sont aussi nos amis mais par mesure d'hygiène et de sécurité, leur accès n'est pas admis dans notre village.

REPAS BÉBÉ : Les repas des bébés sont assurés par les parents et servis une demi-heure avant les repas des parents. Nous recommandons aux mamans d'apporter tout équipement qu'elles jugent utile. Une garderie est assurée pendant les repas des parents.

REPAS ENFANTS ET ADOLESCENTS : Les enfants et les adolescents prennent leurs repas aux mêmes heures que les adultes dans une salle de restaurant qui leur est réservée. Les moniteurs assurent leur surveillance pendant toute la durée du repas.

REPAS ADULTES ET ADOLESCENTS : Buffet le midi et service à table le soir. Certains repas en buffet (samedi et mercredi), midi et soir, sont pris en famille. Les repas non pris au Relais du Moulin Neuf ne sont pas décomptés, cependant vous avez la possibilité de demander des paniers repas.

INSCRIPTION : Vous serez inscrits au Relais du Moulin Neuf si vous nous avez adressé, en temps voulu, votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'arrhes de 450 €, correspondant à un acompte sur le montant de votre séjour. Dès réception de ce courrier, nous vous enverrons le contrat de réservation qui rendra votre inscription définitive. Ce contrat indiquera les dates du séjour, le nombre de personnes et de chambres, ainsi que les modalités de règlement. Le solde de votre séjour sera à régler 30 jours avant votre arrivée, accompagné d'un chèque de caution de 300 €, sans relance de notre part. Un coupon détachable figurant au bas de votre contrat de réservation et indiquant le solde restant dû, sera à nous retourner avec votre règlement. Pour tout cas spécifique, n'hésitez pas à nous contacter. Le Relais du Moulin Neuf applique pour 2012 les conditions générales de vente de la Fédération CAP FRANCE à laquelle il est affilié.

ANNULATION : Une annulation ou une interruption de votre séjour à la suite d'un événement familial ou d'un cas de force majeure risque de vous faire perdre les arrhes versées ou le montant de votre séjour non couru. Pour toute annulation plus de 30 jours avant le début du séjour, le Relais conserve l'acompte. Pour toute annulation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour reste due. Aucun remboursement n'est consentie pour une arrivée retardée, un départ anticipé, des absences en cours de séjour ou pour quelque motif avancé. Pour vous prévenir de ce risque, vous pouvez souscrire une assurance annulation assistance et rapatriement dont le coût s'élève à 3 % du montant du séjour hors frais de dossier (voir ci-joint le résumé des garanties prises en compte par cette assurance). En cas d'annulation motivée, vous serez remboursé des acomptes versés déduction faite de la prime d'assurance et des frais de dossier. En cas d'interruption ou de retard motivés, vous serez remboursé au prorata des jours non consommés à concurrence d'un maximum de 70 % du prix du séjour. Si vous désirez souscrire cette assurance, n'omettez pas de cocher la case prévue à cet effet sur votre fiche d'inscription.

ARRIVÉE ET DÉPART : Les arrivées et les départs se font obligatoirement le samedi. Le jour d'arrivée, les chambres sont disponibles à 17 h. (Arrivée tardive, merci de prévenir l'accueil). Le jour de votre départ, vous devez libérer les chambres impérativement à 9 h. Ce jour-là, vous avez la possibilité de prendre le repas de midi sur place, ou d'emporter le panier pique-nique.

HEBERGEMENT : Le Relais du Moulin Neuf vous propose son hébergement réparti en 5 pavillons. Hébergement de 1 ou 2 chambres (en fonction de la composition de la famille), avec terrasse, salle d'eau complète et WC, wifi haut débit sur demande dans les chambres.

INFRASTRUCTURES : Piscine non surveillée (15x7m) et pataugeoire (non accessibles aux personnes handicapées), terrain de tennis, de football, de volley et pétanque, aire de jeux, baby-foot, billard, bibliothèque, salle de jeux, salons, salle de remise en forme, hammam, spa....

GÉNÉRALITÉS : Vos enfants sont sous votre entière responsabilité même lorsqu'ils sont sous la surveillance des animateurs. La Direction décline toute responsabilité pour les accidents que vous pourriez provoquer tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du village. Il vous appartient d'être couvert par votre assurance responsabilité civile.

La Direction se trouve déchargée de toute responsabilité en cas de perte, vol, disparition ou destruction d'objets personnels, bijoux ou espèces, tant dans les véhicules que dans les chambres ou les locaux communs.